

Première édition
2001-05-15

**Technologies de l'information — Traitement
réparti ouvert — Fonctions de consignation
de types**

*Information technology — Open Distributed Processing — Type Repository
Function*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 14769:2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8a088c25-25b4-459e-90cb-68246c82aba6/iso-iec-14769-2001)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8a088c25-25b4-459e-90cb-68246c82aba6/iso-iec-14769-2001>

Numéro de référence
ISO/CEI 14769:2001(F)



PDF – Exonération de responsabilité

Le présent fichier PDF peut contenir des polices de caractères intégrées. Conformément aux conditions de licence d'Adobe, ce fichier peut être imprimé ou visualisé, mais ne doit pas être modifié à moins que l'ordinateur employé à cet effet ne bénéficie d'une licence autorisant l'utilisation de ces polices et que celles-ci y soient installées. Lors du téléchargement de ce fichier, les parties concernées acceptent de fait la responsabilité de ne pas enfreindre les conditions de licence d'Adobe. Le Secrétariat central de l'ISO décline toute responsabilité en la matière.

Adobe est une marque déposée d'Adobe Systems Incorporated.

Les détails relatifs aux produits logiciels utilisés pour la création du présent fichier PDF sont disponibles dans la rubrique General Info du fichier; les paramètres de création PDF ont été optimisés pour l'impression. Toutes les mesures ont été prises pour garantir l'exploitation de ce fichier par les comités membres de l'ISO. Dans le cas peu probable où surviendrait un problème d'utilisation, veuillez en informer le Secrétariat central à l'adresse donnée ci-dessous.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 14769:2001](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8a088c25-25b4-459e-90cb-68246c82aba6/iso-iec-14769-2001)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8a088c25-25b4-459e-90cb-68246c82aba6/iso-iec-14769-2001>

© ISO/CEI 2001

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax. + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.ch
Web www.iso.ch

Imprimé en Suisse

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
1	Domaine d'application 1
2	Références normatives 1
2.1	Recommandations Normes internationales identiques 1
2.2	Autres références 2
2.3	Spécifications de l'"Object Management Group" 2
3	Définitions 2
3.1	Termes définis dans d'autres Normes internationales 2
3.2	Termes définis dans la présente Recommandation Norme internationale 5
3.3	Termes définis dans la spécification "Meta-Object Facility" 5
4	Abréviations 5
5	Aperçu général et motivation 5
5.1	Consignation de types 5
5.2	"Meta-Object Facility" 6
6	Spécification d'entreprise 6
6.1	Objectif 7
6.2	Communauté de consignations de types 7
6.2.1	Rôles 7
6.2.2	Comportement 9
6.2.3	Politiques 11
6.3	Fédération 11
6.4	Correspondance entre les concepts de la spécification d'entreprise et la spécification MOF 12
7	Spécification d'information 12
7.1	Correspondance entre les concepts du point de vue information et la spécification MOF 13
8	Spécification de traitement 13
8.1	Correspondance entre les concepts du point de vue traitement et la spécification MOF 14
9	Déclaration de conformité et points de référence 14
Annexe A	– Cadre général de définition des types ODP 15
A.1	Système de type ODP-RM 15
A.2	Système de type pour la fonction de courtage ODP 18
A.3	Système de type pour les références et liens d'interface du traitement ODP 18
Annexe B	– Langages de typage proposés 25
Annexe C	– Récapitulatif des références à la spécification "Meta-Object Facility" de l'OMG 26
C.1	Problèmes liés aux références à la spécification "Meta-Object Facility" de l'OMG 26
C.2	Correspondance avec la spécification MOF 26

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) et la CEI (Commission électrotechnique internationale) forment le système spécialisé de la normalisation mondiale. Les organismes nationaux membres de l'ISO ou de la CEI participent au développement de Normes internationales par l'intermédiaire des comités techniques créés par l'organisation concernée afin de s'occuper des domaines particuliers de l'activité technique. Les comités techniques de l'ISO et de la CEI collaborent dans des domaines d'intérêt commun. D'autres organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO et la CEI participent également aux travaux.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 3.

Dans le domaine des technologies de l'information, l'ISO et la CEI ont créé un comité technique mixte, l'ISO/CEI JTC 1. Les projets de Normes internationales adoptés par le comité technique mixte sont soumis aux organismes nationaux pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des organismes nationaux votants.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments de la présente Norme internationale peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO et la CEI ne sauraient être tenues pour responsables de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

La Norme internationale ISO/CEI 14769 a été élaborée par le comité technique mixte ISO/CEI JTC 1, *Technologies de l'information*, sous-comité SC 7, *Ingénierie du logiciel*, en collaboration avec l'UIT-T. Le texte identique est publié en tant que Recommandation UIT-T X.960.

L'annexe A constitue un élément normatif de la présente Norme internationale. Les annexes B et C sont données uniquement à titre d'information.

ISO/JTC 1/SC 7
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8a088c25-25b4-459e-90cb-68246c82aba6/iso-iec-14769-2001>

Introduction

La présente Recommandation | Norme internationale définit la fonction de consignation de types du traitement ODP (paragraphe 14.4 de la Rec. UIT-T X.903 | ISO/CEI 10746-3), qui permet d'assurer le stockage, la recherche et la gestion de descriptions typologiques dans un cadre général défini pour les descriptions typologiques.

La Rec. UIT-T X.902 | ISO/CEI 10746-2 donne une définition générale des types au paragraphe 9.7, qui permet de décrire des types au moyen d'un prédicat quelconque tandis que la Rec. UIT-T X.903 | ISO/CEI 10746-3 présente un certain nombre de concepts cibles propres à des points de vue particuliers. La présente Recommandation | Norme internationale prend en charge l'établissement de définitions de types sur la base des concepts définis dans la série de Recommandations | Normes internationales consacrées aux systèmes ODP.

La présente Recommandation | Norme internationale définit des descriptions typologiques destinées à être utilisées par les fonctions ODP spécifiées dans l'ISO/CEI 10746-3. Les descriptions typologiques peuvent figurer dans des spécifications de tout point de vue: la spécification d'entreprise, par exemple, peut introduire des types d'entreprise. La présente Recommandation | Norme internationale traite en particulier des besoins des types dans les points de vue traitement et ingénierie ODP, mais peut accepter des descriptions typologiques provenant d'autres langages de point de vue.

La présente Recommandation | Norme internationale permet d'utiliser plusieurs langages de description typologique. Il existe un certain nombre de langages normalisés et largement utilisés pour la description typologique, par exemple le langage de définition d'interface (IDL, *interface definition language*) de l'architecture commune de courrage d'objets (CORBA, *common request broker architecture*), la notation de syntaxe abstraite numérotée (ASN.1, *abstract syntax notation one*), le langage d'organisation temporelle de comportements observationnels (LOTOS, *language of temporal ordering specification*), les directives pour la définition des objets gérés (GDMO, *guidelines for the definition of managed objects*) et le langage de description et de spécification (SDL, *specification and description language*), qui satisfont à certaines des prescriptions applicables à la description typologique dans le modèle de référence pour le traitement réparti ouvert (ODP-RM, *reference model for open distributed processing*). La présente Recommandation | Norme internationale ne définit pas un langage de type unique qui englobe tous les cas. Les utilisateurs peuvent recourir à des langages existants ou à des langages définis dans d'autres Recommandations | Normes internationales. L'Annexe B, qui a un caractère informatif, indique les langages qui acceptent de nombreux concepts cibles.

La présente Recommandation | Norme internationale accepte les systèmes de types ayant le type *Type* (passage de type comme paramètre comme dans le langage de traitement ODP).

La Rec. UIT-T X.903 | ISO/CEI 10746-3 définit une relation de sous-type entre les types de signature pour les interfaces opération de traitement. La présente Recommandation | Norme internationale prend en charge un plus grand nombre de relations entre les types, qui peuvent comprendre l'analyse des contrats de comportement et d'environnement, mais la définition de telles relations ne relève pas de son domaine d'application. Les relations entre les types peuvent faire l'objet d'une assertion ou déterminées par déduction. Il est admis qu'il n'est pas toujours possible de déduire automatiquement toutes les relations (y compris l'équivalence). Néanmoins, il est préférable, lorsque c'est possible, de recourir à la déduction automatique.

La fonction de consignation de types affecte des identificateurs aux types pour permettre la transmission de ces représentations abrégées à travers les domaines (c'est-à-dire entre des objets recourant à différentes consignations de types).

La fonction de consignation de types assure l'interfonctionnement et la fédération en vue de permettre la répartition de la fonction de consignation de types en clarifiant la notion de domaines de types. Cette fonction assure la fédération de domaines de types traitant de systèmes de types équivalents ainsi que la fédération de domaines de types traitant de systèmes typologiques différents.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO/IEC 14769:2001](#)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8a088c25-25b4-459e-90cb-68246c82aba6/iso-iec-14769-2001>

NORME INTERNATIONALE

RECOMMANDATION UIT-T

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION – TRAITEMENT RÉPARTI OUVERT – FONCTIONS DE CONSIGNATION DE TYPES

1 Domaine d'application

Le concept de "type" est un concept fondamental des systèmes ODP; le modèle d'interaction du modèle ODP-RM fait intervenir des interactions fortement typées.

La présente Recommandation | Norme internationale:

- définit un cadre général pour la description des types intéressant les systèmes ODP en déterminant quelles entités doivent faire l'objet d'un typage et ce qui doit être défini en ce qui concerne les types identifiés. Cette étude vise principalement le système de type d'interface de traitement.
- identifie et caractérise les langages de typage permettant de décrire les types définis ci-dessus dans une annexe à caractère informatif;
- donne les spécifications d'entreprise, d'information et de traitement d'une fonction de consignation de types générique dans le cadre général de description typologique qui peut être spécialement destiné à choisir un système de type ou une notation de type en particulier. La fonction de consignation de types assure:
 - le stockage et la recherche de descriptions typologiques;
 - la gestion de descriptions typologiques;
 - la gestion de la relation entre les types, y compris la mise en correspondance des types;
 - la dénomination des types (d'une manière conforme au cadre général de dénomination ODP);
 - l'interfonctionnement et la fédération de différentes consignations de types.

La présente Recommandation | Norme internationale indique une méthode normalisée d'accès à des descriptions typologiques qui est utilisée dans les systèmes de traitement réparti ouvert, où les descriptions typologiques peuvent se faire dans les diverses syntaxes concrètes et les divers langages de typage utilisés dans ces systèmes. Elle permet également de mettre aisément des types en correspondance dynamique à des fins d'interaction, de liaison et de courtage.

2 Références normatives

Les Recommandations et Normes internationales suivantes contiennent des dispositions qui, par suite de la référence qui y est faite, constituent des dispositions valables pour la présente Recommandation | Norme internationale. Au moment de la publication, les éditions indiquées étaient en vigueur. Toutes Recommandations et Normes sont sujettes à révision et les parties prenantes aux accords fondés sur la présente Recommandation | Norme internationale sont invitées à rechercher la possibilité d'appliquer les éditions les plus récentes des Recommandations et Normes indiquées ci-après. Les membres de la CEI et de l'ISO possèdent le registre des Normes internationales en vigueur. Le Bureau de la normalisation des télécommunications de l'UIT tient à jour une liste des Recommandations de l'UIT-T en vigueur.

2.1 Recommandations | Normes internationales identiques

- Recommandations UIT-T de la série X.680 (1997) | ISO/CEI 8824 (toutes les parties):1998, *Technologies de l'information – Notation de syntaxe abstraite numéro un*.
- Recommandation UIT-T X.725 (1995) | ISO/CEI 10165-7:1996, *Technologies de l'information – Interconnexion des systèmes ouverts – Structure de l'information de gestion: Modèle général de relation*.

- Recommandation UIT-T X.902 (1995) | ISO/CEI 10746-2:1996, *Technologies de l'information – Traitement réparti ouvert – Modèle de référence: Fondements.*
- Recommandation UIT-T X.903 (1995) | ISO/CEI 10746-3:1996, *Technologies de l'information – Traitement réparti ouvert – Modèle de référence: Architecture.*
- Recommandation UIT-T X.910 (1998) | ISO/CEI 14771:1999, *Technologies de l'information – Traitement réparti ouvert – Cadre de dénomination.*
- Recommandation UIT-T X.920 (1997) | ISO/CEI 14750:1999, *Technologies de l'information – Traitement réparti ouvert – Langage de définition d'interface.*
- Recommandation UIT-T X.930 (1998) | ISO/CEI 14753:1999, *Technologies de l'information – Traitement réparti ouvert – Références d'interface et rattachement.*
- Recommandation UIT-T X.950 (1997) | ISO/CEI 13235-1:1998, *Technologies de l'information – Traitement réparti ouvert – Fonction de courtage: Spécification.*

2.2 Autres références

- ISO/CEI 10027:1990, *Technologies de l'information – Cadre pour le gestionnaire de ressources du système d'information (IRDS).*
- ISO/CEI 13719 (toutes les parties):1998, *Technologies de l'information – Environnement d'outil courant portable (PCTE).*
- ISO/CEI 15474 (toutes les parties):...¹⁾, *Technologies de l'information – Cadre de référence CDIF.*

2.3 Spécifications de l'"Object Management Group"

La présente Recommandation | Norme internationale fait référence aux spécifications suivantes:

- Object Management Group, ad/97-08-14 et ad/97-08-15, *Meta-Object Facility*, 1997.
- Object Management Group, (ad/97-08-02 à ad/98-08-09), *Unified Modeling Language*, 1997.

L'Annexe C recense les articles de la présente Recommandation | Norme internationale qui font référence à des textes figurant dans la spécification "Meta-Object Facility".

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8a088c25-25b4-459e-90cb-68246c82aba6/iso-iec-14769-2001>

3 Définitions

Pour les besoins de la présente Recommandation | Norme internationale, les définitions suivantes s'appliquent, sauf lorsque le texte est indiqué comme étant commun avec la spécification "Meta-Object Facility".

3.1 Termes définis dans d'autres Normes internationales

La présente Recommandation | Norme internationale emploie les termes suivants définis dans la Rec. UIT-T X.902 | ISO/CEI 10746-2 (Traitement réparti ouvert – Modèle de référence: Fondements):

- action;
- comportement;
- courtage;
- création (d'un <X>);
- domaine;
- état (d'un objet);
- gabarit de <X>;
- identificateur;
- information;
- instance (d'un type);

¹⁾ A publier.

- instanciation (d'un <X>);
- interface;
- rattachement;
- nom;
- norme ODP;
- objet;
- objet client;
- objet consommateur;
- obligation;
- point de vue;
- politique;
- rôle;
- signature d'interface;
- sous-type;
- supertype;
- suppression (d'un <X>);
- système ODP;
- type;
- type de contrat d'environnement;
- type de données;

ITeh STANDARD PREVIEW

La présente Recommandation | Norme internationale emploie les termes suivants définis dans la Rec. UIT-T X.903 | ISO/CEI 10746-3 (Traitement réparti ouvert – Modèle de référence: Architecture):

- communauté;
- fédération de <X>; <https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8a088c25-25b4-459e-90cb-68246c82aba6/iso-iec-14769-2001>
- fonction de courtage;
- fonction de dépôt de types;
- interface de traitement;
- invocation;
- liaison composite;
- liaison primitive;
- objet de liaison;
- offre de service;
- opération;
- point de vue traitement;
 - NOTE – Dans la présente Recommandation | Norme internationale, le qualificateur "traitement" est souvent omis.
- référence d'interface d'ingénierie;
- schéma d'invariant;
- schéma dynamique;
- schéma statique;
- signature d'annonce;
- signature d'interface opération;
- signature d'interface de traitement;
- signature d'interrogation;
- signature d'objet de traitement;
- spécification d'information;

ISO/CEI 14769 : 2001 (F)

- spécification de traitement;
- spécification d'entreprise;
- type d'interface de traitement;
- type de flux;
- type de liaison de flux primitive;
- type de liaison de signal primitive;
- type de signature d'interface signal;
- type de signature d'opération;
- type de signature de flux;
- type de signature de signal;
- type de signature de terminaison;
- type de signature d'interface flux.

La présente Recommandation | Norme internationale emploie les termes suivants définis dans la Rec. UIT-T X.950 | ISO/CEI 13235-1 (Traitement réparti ouvert – Fonction de courtage: Spécification):

- type de propriété;
- type de service.

La présente Recommandation | Norme internationale emploie les termes suivants définis dans la Rec. UIT-T X.930 | ISO/CEI 14753 (Traitement réparti ouvert – Références et liens d'interface):

- classe de canal;
- comportement;
- information de groupe;
- information d'emplacement; standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/8a088c25-25b4-459e-90cb-68246c82aba6/iso-iec-14769-2001
- information de relocalisation;
- information de sécurité;
- information opaque;
- informations supplémentaires;
- information de causalité;
- référence d'interface;
- type d'interface;
- type d'interface d'opération;
- type d'interface flux;
- type d'opération;
- type de description d'interface;
- type de description d'opération;
- type de description de flux;
- type de flux;
- type de référence directe;
- type de référence non interprétée;
- type de référence vide;
- type de spécification de qualité de service.

3.2 Termes définis dans la présente Recommandation | Norme internationale

La présente Recommandation | Norme internationale définit les termes suivants:

- 3.2.1 relation:** prédicat faisant intervenir deux rôles ou plus auxquels des valeurs ont été attribuées.
- 3.2.2 type de relation:** type de relation qui exprime le nombre de rôles ainsi que leur type.
- 3.2.3 ensemble de relations:** ensemble de relations de même type.

3.3 Termes définis dans la spécification "Meta-Object Facility"

Dans les parties indiquées comme étant communes avec la spécification "Meta-Object Facility", la présente Recommandation | Norme internationale emploie la définition suivante:

- 3.3.1 "Meta-Object Facility"** (architecture métaobjet): spécification de l'"Object Management Group" pour les dépôts d'informations de type concernant des systèmes de types arbitraires.

4 Abréviations

Pour les besoins de la présente Recommandation | Norme internationale, les abréviations suivantes s'appliquent:

IDL	Langage de définition d'interface (<i>interface definition language</i>)
MOF	Architecture métaobjet (<i>meta-object facility</i>)
ODP	Traitement réparti ouvert (<i>open distributed processing</i>)
ODP-RM	Modèle de référence pour le traitement réparti ouvert (<i>open distributed processing: reference model</i>)
OMG	Object Management Group
TR	Dépôt de types du traitement ODP (<i>ODP type repository</i>)

Les abréviations additionnelles ci-après sont utilisées dans les parties de la spécification "Meta-Object Facility" qui sont incluses dans la présente Recommandation | Norme internationale, par suite de la référence qui y est faite:

CORBA	Architecture commune de courtage d'objets (<i>common object request broker architecture</i>)
MODL	Langage de définition de métaobjet (<i>meta-object definition language</i>)
OCL	Langage de contrainte d'objet (<i>object constraint language</i>)
UML	Langage de modélisation unifié (<i>unified modelling language</i>)

5 Aperçu général et motivation

Dans un environnement comprenant plusieurs organisations, le traitement réparti ouvert exige que divers types d'informations de métaniveau soient disponibles lors de l'exécution dans tous les systèmes en interfonctionnement.

Il est en particulier nécessaire de disposer d'informations sur les types et les systèmes de types pour déterminer:

- la conformité de la présentation d'informations pendant la compilation;
- la similarité des services offerts et demandés dans le cadre du courtage;
- la conformité et l'interchangeabilité des serveurs pendant l'invocation des services;
- la configuration requise des objets pour la liaison d'objet.

La coopération entre des systèmes autonomes n'est possible que si les relations entre les types et les systèmes de types sont connues.

5.1 Consignation de types

La consignation de types permet de stocker des définitions de types, des ensembles de relations de types et des informations concernant le système de type.

Le système de type est structuré selon un ensemble de concepts cibles. Il convient de noter que cet ensemble peut s'accroître pendant la durée de vie du système de type. Ainsi, le système de type de traitement ODP-RM comprend les concepts cibles suivants: objet, type, gabarit, service, interface, opération, flux, signal. Sur la base de ces concepts cibles, une application bancaire pourrait définir des types applicables aux activités bancaires, par exemple une interface Compte bancaire comprenant les opérations dépôt, retrait et solde.

Aucun système de type ou langage de type seul n'est implicite. De nombreux systèmes de types sont déjà utilisés (y compris un grand nombre de systèmes normalisés) et il existe souvent une multiplicité de langages de typage pour chaque système de type. Les unités de protocole de données peuvent, par exemple, être décrites en ASN.1, les types de données en ACT-ONE, les schémas relationnel en SQL, les formats de fichiers en COBOL, les interfaces en langage IDL du traitement ODP, les canaux de communication en langage IDL d'appel de procédure distante (RPC, *remote procedure call*) de l'ISO. Un système de type canonique ou un langage de type canonique devrait être un surensemble de tous les systèmes de types et langages de typage existants. En outre, l'ensemble de concepts cibles peut s'accroître et chaque nouveau concept cible demanderait donc une extension du langage de type canonique, ce qui est impossible sur le plan technique et politique.

Bien qu'il ne soit pas possible de supposer l'utilisation d'un seul système type ou d'un seul langage type, il est quand même possible de développer des langages spécifiques pour les échanges entre systèmes types, par exemple entre les éléments de la famille de normes CDIF.

L'ensemble de relations entre les types et les systèmes de types ne peut être déterminé à l'avance. La consignation de types dépend à la fois des assertions extérieures de relations et de sa propre capacité à déterminer les relations au moyen de l'analyse sémantique.

Certaines descriptions typologiques peuvent servir de gabarits. Un gabarit est suffisamment détaillé pour permettre une instanciation sur une plate-forme choisie. Sur une autre plate-forme, la même description peut ne pas constituer un gabarit suffisant.

NOTE – L'architecture décrite est conforme au cadre général IRDS.

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

5.2 "Meta-Object Facility"

ISO/IEC 14769:2001

La présente Recommandation / Norme internationale est techniquement harmonisée avec la spécification "Meta-Object Facility" de l'OMG, qui définit un système de consignation de types pour les modèles (types du traitement ODP) et les métamodèles (systèmes de types du traitement ODP). La définition d'un métamodèle (système de type) comprend la définition des classes (concepts cibles du traitement ODP) et des associations (ensembles de relations entre les types dans le traitement ODP).

La spécification "Meta-Object Facility" peut prendre en charge plusieurs métamodèles (systèmes de types) et plusieurs modèles dans chaque métamodèle (système de type). Elle unifie le traitement des modèles et des métamodèles en élaborant un méta-métamodèle (système de type permettant de décrire des systèmes de types) pour la définition de métamodèles. Ainsi, le traitement entier des informations est réalisé par rapport à un ensemble de métainformations désigné. Une architecture métaobjet nouvellement créée contient uniquement le méta-métamodèle, qui permet de définir des métamodèles (systèmes de types), lesquels à leur tour permettent de définir des modèles (types).

La fonction métaobjet est neutre en ce qui concerne le langage de type. Elle assure le stockage des modèles, des métamodèles et de ses propres méta-métamodèles sous forme de graphes d'objets CORBA liés; les mécanismes qui assurent la conversion vers ces graphes et à partir de ces graphes dans des syntaxes particulières ne sont pas traités dans la spécification "Meta-Object Facility".

Cette spécification a été mise au point pour répondre aux besoins génériques, en matière de modélisation, qui existent dans des domaines tels que gestion des informations, conception de logiciels et stockage de données. Un aperçu général est donné dans la section 2: "Facility Purpose and Use" de la spécification "Meta-Object Facility" de l'OMG.

6 Spécification d'entreprise

Le domaine d'application d'une spécification d'entreprise est défini dans la Rec. UIT-T X.903 | ISO/CEI 10746-3 et affiné par le langage d'entreprise ODP. La spécification d'entreprise définit les objectifs et les déclarations de politique qui régissent les activités de la fonction de consignation de types.